



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 16 OCTOBRE 2018 à 20 H 30

Nombre de Conseillers en exercice :	15		
Nombre de Conseillers présents :	11	Pouvoirs :	2
Nombre de Conseillers absents :	4	Votants :	13

L'an deux mil dix-huit, le 16 octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 8 octobre 2018, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur François GUITON, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs François GUITON, Jean-Paul BUCHAILLAT, Aline BILLOTTE, Marie-Noëlle CHASSOT, Marie-Claude DAUVERGNE, Patricia GUICHON, Jean-Pierre MICARD, Louis POILLOUX, Charles JACQUES-Y-BARON, Nicolas LAMY, Bernard GUY

Absents excusés : Mesdames Nathalie BEUROIS, Brigitte JACQUET, Messieurs Jean-Pierre ROUAH, Emmanuel RAT

Pouvoirs de : Madame Nathalie BEUROIS à Madame Patricia GUICHON

de : Madame Brigitte JACQUET à Monsieur François GUITON

Secrétaire de séance : Madame Aline BILLOTTE

Monsieur le Maire donne lecture de la séance du conseil 6 septembre 2018 qui n'appelle ni observation ni modification particulières.

Monsieur le Maire propose de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

-Ancien cabinet médical : diagnostics amiante – énergétique – électricité - plomb

-Personnel communal : création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial à temps complet et suppression d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps complet.

- Renouvellement d'un poste informatique au secrétariat

- Colis des anciens

1- ANCIEN CABINET MEDICAL : DIAGNOSTIC AMIANTE – ENERGETIQUE – ELECTRICITE - PLOMB

Le Maire présente deux devis de professionnels spécialisés dans ce domaine : EDI pour 380 € TTC et DEM pour 350 € TTC. A l'unanimité, le Conseil Municipal retient DEM.

2-PERSONNEL COMMUNAL : création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial à temps complet et suppression d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps complet

Suite à la démission d'un titulaire du poste, à partir du 20 novembre 2018, il est nécessaire de procéder à la suppression du poste qu'il occupait, la création d'un poste d'Agent Technique à temps complet permettra de procéder à son remplacement. Accord à l'unanimité.

3-RENOUVELLEMENT D'UN POSTE INFORMATIQUE AU SECRETARIAT

Le SIDEC, gestionnaire de la maintenance informatique de la Commune, a préconisé une configuration et un type de matériel qui a été soumis à plusieurs fournisseurs. Trois devis ont été reçus : XEFI, DISTRIMATIC et RVS. A l'unanimité, le Conseil Municipal retient DISTRIMATIC pour un montant de 1 473 € TTC.

4-COLIS DES ANCIENS :

Le montant a été fixé à 25 €. En complément de la délibération du 12 juin 2018 en ce qui concerne le prix du repas, il a été décidé de demander, aux convives associés, une participation de 30.

Arrivée de Monsieur Nicolas LAMY à 20 H 50

5 – CANTINE : OFFRES DES METREURS POUR AMENAGEMENT

Plusieurs bureaux d'étude ont été sollicités pour l'aménagement extension du restaurant scolaire. Leurs propositions d'honoraires sont :

- forfait de 10 450 € HT de la SARL BOUDIER

- 7.95 % du montant réel des travaux réalisés de PROBAT

Au vu de l'importance des travaux, il semble plus réaliste de porter le choix sur le forfait. A l'unanimité moins une abstention, le Cabinet BOUDIER est retenu.

6- RD 158 : PRESENTATION DU PROJET ET DE L'ESTIMATION

Suite aux débats communautaires concernant la prise en charge des travaux de piste cyclable, le Maire a rencontré le Président d'ECLA pour mettre au point l'organisation de la maîtrise d'ouvrage. ECLA ayant cette compétence, il sera nécessaire de passer une convention de délégation comprenant une participation financière de l'agglomération.

Le Maire présente les modifications du projet étudié par le Cabinet ABCD au niveau de deux tronçons : entre la rue Jean Cretin et l'Espace Jean Jacquet d'une part, et entre la SJE et le carrefour d'En Chantran d'autre part.

Monsieur BUCHAILLAT commente le montant estimatif des travaux : 166 682.00 € HT pour l'ensemble du projet dont 23 085.00 € HT pour la signalisation ; ce montant comprend une option de réfection de la structure sous les ilots, à retenir selon l'état de la chaussée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, charge le Maire de confier le lancement de l'appel d'offre au Cabinet ABCD, de demander les subventions afférentes, l'autorise à signer la convention avec ECLA, et dit que les fonds sont inscrits au budget au chapitre 21.

7- SALLE DES FETES : ESCALIER EXTERIEUR

Suite à la détérioration du crépis de l'escalier extérieur de la salle des fêtes côté monument aux Morts, il a été décidé de procéder à la pose d'un bardage extérieur. Trois entreprises : UEBEL, LONS ISO et BONGLET ont communiqué des devis. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient l'entreprise UEBEL pour 4 777.25 € HT.

8- ECOLES : BILAN DE L'ENQUETE SUR L'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

M le maire rappelle qu'un questionnaire pour connaître l'avis des parents concernant l'organisation de la semaine scolaire et des vacances à la rentrée 2019/2020 a été remis aux 95 élèves de l'école dès la rentrée. Cette enquête a pour objectif de connaître les besoins des parents et des enfants et permettre ensuite au conseil municipal de prendre les décisions pour y répondre du mieux possible.

Mme CHASSOT fait le bilan et l'analyse des résultats de cette enquête.

Le taux de retour est très satisfaisant puisqu'il est de 68,5% et concerne 65 enfants.

Le Conseil Municipal prend connaissance des besoins d'accueil au Centre de Loisirs le matin avant l'école, le midi à la restauration scolaire où 81.5 % des enfants iraient, du mercredi midi et après-midi, du soir après l'école et durant les vacances.

Après indication de l'avis des parents sur le rythme souhaité sur l'organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2019/2020, à savoir :

56% de réponses en faveur de la semaine de 4 jours soit 8 demi-journées

43% de réponses en faveur de la semaine de 4,5 jours soit 9 demi-journées

1% ne se prononce pas

Monsieur le maire souligne que le retour à la semaine de 4 jours est choisi de manière importante.

Il indique que le conseil municipal a à prendre position sur cette question, le choix définitif appartenant à l'inspection académique après vote du conseil d'école. Dans les communes proche, Montmorot est à 4j, Courlans à 4,5j, Courlaoux 4j, Courbouzon 4j, Macornay 4 j, RPI Trenal /Frebuans 4j, RPI Gevingey/Cesancey 4,5j, Perrigny 4j, Lons 4,5j etc..

A noter aussi qu'au niveau national, plus de 85% des communes sont revenues à la semaine de 4 jours. Les TAP mis en place ont été supprimés mais les accueils des enfants pour le mercredi ont fait l'objet et feront l'objet de financement de l'Etat dans le cadre du plan mercredi.

En ce qui concerne l'ouverture du centre la journée du mercredi, elle ne pourrait s'envisager qu'avec une fréquentation des enfants d'autres communes comme cela est le cas pour les vacances scolaires.

Après débats, le Conseil se prononce dans un premier temps pour l'organisation de la semaine scolaire 2019/2020 sur 4 jours 9 voix pour contre : 3 abstention : 1 et dans un second temps, à l'unanimité, sur la suppression des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

9 - QUESTIONS DIVERSES

-Monsieur le Maire fait part du courrier annonçant le départ en retraite de la Secrétaire de Mairie. Un recrutement étant nécessaire, l'annonce de la vacance du poste a été publiée sur CAP TERRITORIAL.

-Agence Postale Communale : les entretiens préalables à l'embauche du nouvel agent ont eu lieu. Le choix est en cours.

- l'Union Nationale des Parachutistes, lors de leur cérémonie du 29 septembre 2018 au monument aux Morts, a remis une médaille du souvenir à la Commune.

10 - COMPTE-RENDUS DE REUNIONS

-Mme BILLOTTE rend compte du Conseil Communautaire du 20 septembre et de la Commission de transport du 18 septembre 2018

-Mr BUCHAILLAT fait le point du projet de l'extension de la zone d'activité MESSIA-CHILLY. Le marché a été attribué par ECLA. Le début des travaux est lié à l'acquisition des terrains.

La séance est levée à 22H15

Le secrétaire de séance,

Le Maire, François GUITON